

1814. — Le 26 août, au soir, les troupes allemandes incendièrent 4 maisons; elles pillèrent ensuite les maisons, après avoir rassemblé sur la place les personnes restées au village, soit une cinquantaine.

FLAWINNE, comm. de la prov. de Namur, sit. sur une colline; à 5 kil. de Namur, à 3 kil. de Malonne, à 2 1/2 kil. de Belgrade, et à 118 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 2,810 hab.; — sup. 672 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

Terrain gén. plat et uni; q. q. coteaux; sol argileux, rocailleux, calcaire, schisteux, houiller. — Pays agricole; commerce de fruits. — Distillerie de godron; fabr. de récipients émaillés; chantier de cisotage des billes pour ch. de fer; vastes ateliers de constructions de chemins de fer.

Cours d'eau: la Sambre, affl. de la Meuse.

Château de Flawinne(s), dont on ne connaît pas bien exactement l'époque de la fondation. En 1686, Jean-Jacques d'Hinslin, receveur-général de la prov. de Namur, acheta du souverain la seigneurie de Flawinne. Le 25 mai 1692, Louis XIV vint mettre le siège devant Namur et prit son quartier général au château de Flawinne; en 1695, Guillaume III, roi d'Angleterre, s'installa au même château pendant une partie du siège de Namur; le 6 septembre 1746, le comte de Clermont, prince du sang, arrière-petit-fils du grand Condé, campa devant Namur au château de Flawinne.

La seigneurie hautaine de Flawinne(s) fut vendue, en 1686, à Jean-Jacques d'Hinslin, seigneur de Malbes. Thiri-Philibert-Thomas-Antoine Deprez de Barchon, seigneur de Barcinal, en fit relief en 1783, à titre de dame Louise-Joseph d'Hinslin, son épouse. — Bailliage de Fleurus.

Il s'y trouvait la seigneurie hautaine de Ronnet.

Flovanna, Flavvenna, Flawenne, Flawaine, etc. — H. de Radigües écrit *Flawinnes*.

Hache en silex; villa et monnaies romaines.

Pop. en 1840, — 1,692 hab.

Sup. » » , — 959 hect.

» » 1890, — 658 »

Pop. » » , — 1,751 hab.

» » 1910, — 2,750 »

Sup. » » , — 672 hect.

Le hameau de Belgrade a été détaché de Flawinne pour être érigé en commune distincte, l'an 1897.

FLEMALLE-GRANDE, commune de la prov. de Liège, sit. sur la gr. route de Liège à Huy et à Namur; à 11 1/2 kil. de Liège, à 5 1/2 kil. de Hollogne-aux-Pierres.

Pop. 5,025 hab.; — sup. 316 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Hollogne-aux-Pierres. — Ev. de Liège.

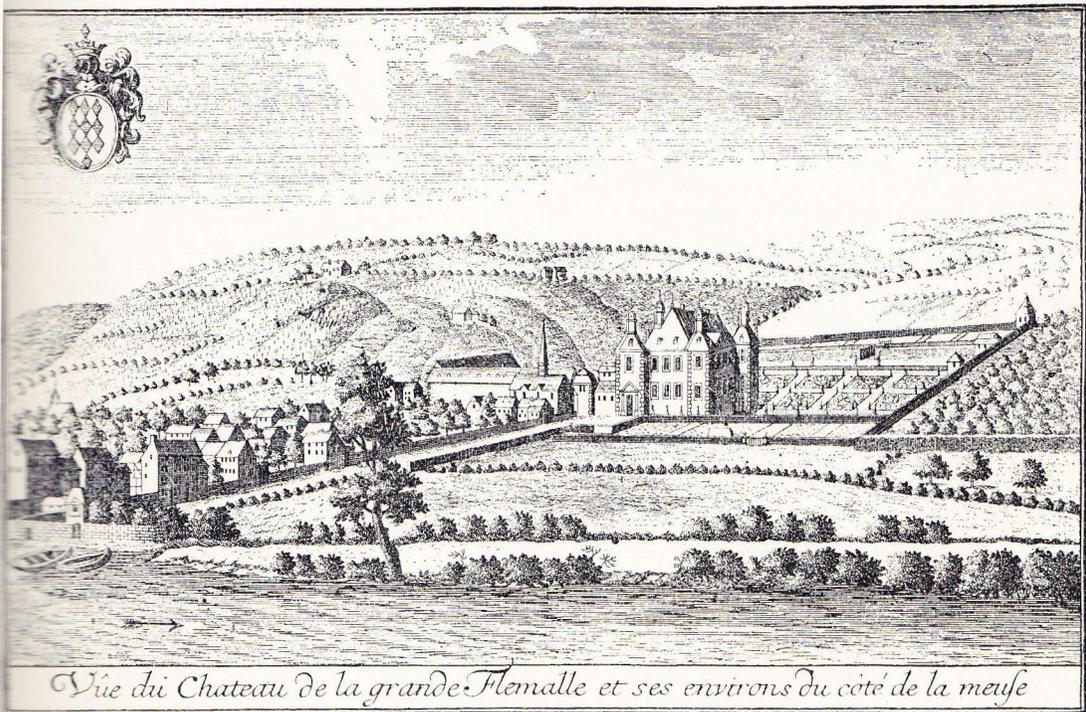
Terrain entrecoupé de collines; énormes rochers de grès près de la Meuse; — agriculture. — Charbonnages; fours à coke, et distillation des gaz à coke.

Cours d'eau: la Meuse; une source ferrugineuse.

Eglise de 1885.

Anc. seigneurie qui appartient successivement aux Templiers, avec toutes ses dépendances, dès l'an 1173, et aux chevaliers de Malte; puis, en 1715, à la maison de Cartier, qui fit construire le château avoisinant l'église; celle-ci fut fondée en 807 par Zwentibold, roi de Lorraine, à la demande de sainte Relinde, sa fille, qui y mena une vie solitaire dans une petite cellule qu'elle fit construire à côté, et où elle finit ses jours.

Le premier seigneur de Flémalle, cité dans d'Hemricourt, est Makaïre de la Heyd de Flémalle, qui épousa la fille aînée de Gérard Rulant de Hozémont et s'en alla combattre outre mer. Ses trois petits-fils sont connus sous le nom des « trois frères de Flémalle », qui furent tués à la bataille de Loncin en



Vue du Château de la grande Flémalle et ses environs du côté de la meuse

1298, pendant la guerre des Awans et des Waroux. Le plus jeune de ceux-ci avait un fils qui épousa Elisabeth de Horion. La seigneurie de Flémalle passa ensuite en diverses mains et enfin à Jean de Lonchin, dans la descendance duquel elle resta deux siècles. — Il y avait à Flémalle-Grande une cour de justice basse dont on appelait à Liège, ainsi qu'une cour féodale.

En 1086, *Fleimala*.

Primitivement, et cela pendant neuf siècles, l'église de Flémalle-Grande servait d'église aux deux Flémalle. Flémalle-Grande était une paroisse de l'ancien concile de Hozémont. Au XII^e siècle, l'église entra en possession des chevaliers de Malte qui, en 1173, avaient hérité de la dime et de l'alleu de Flémalle.

Alt. de 71 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 1,138 hab.

» » 1840, — 1,374 »

» » 1890, — 4,485 »

» » 1910, — 5,125 »

FLEMALLE-HAUTE, commune de la prov. de Liège, sit. sur la gr. route de Liège à Huy et à Namur, et sur la rive gauche de la Meuse; à 13 kil. de Liège, à 6 kil. de Hologne-aux-Pierres, à 3 kil. de Seraing, et à 72.53 m. au seuil de la porte du cimetière.

Pop. 5,050 hab.; — sup. 405 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Hologne-aux-Pierres. — Ev. de Liège.

Terrain accidenté; sol argileux, calcaire; — agriculture; vignobles. — Carrieres de pierres à chaux et de castine; fours à chaux; — fabriques de produits et d'engrais chimiques, de terres plastiques et de produits réfractaires. — Des énormes rochers on fait des pavés, des pierres de taille et des moellons.

Cours d'eau: à l'E., la Meuse; et le ruisseau du Moulin

Deux documents archéologiques d'une importance capitale prouvent que Flémalle et les environs furent habités à l'époque romaine; 1^o un diplôme militaire trouvé dans la Meuse à Flémalle; 2^o une inscription dédicatoire trouvée également à Flémalle; cette inscription consiste en une pierre d'autel païen.

Pendant plusieurs siècles Flémalle-Haute ne possédait qu'une simple chapelle située à l'emplacement de l'église actuelle. Ce n'est qu'en 1762 que cette chapelle devint le centre d'une paroisse à la collation du chapitre de Saint-Pierre de Liège. La tour de cette église fut rebâtie en 1830. Depuis le XIV^e s. l'ordre de Malte avait la collation et le patronage de la cure de Flémalle.

Les seigneurs laïcs de la seigneurie de Flémalle habitaient Flémalle-Grande, dans le château modernisé existant encore de nos jours.

Le premier seigneur cité est le chevalier « Maikaire de la Heyd ». Primitivement ce chevalier habitait la terre de la Heyd en Condroz aux environs de Hamoir. Il s'installa à Flémalle vers 1205. En 1451, Flémalle appartenait à Jean Thibbaut de Bovenistier. En 1496 la seigneurie de Flémalle fut léguée à Jean de Lonchin et à Marguerite de Poulseur, sa femme. Elle resta plus de 200 ans dans leur dépendance.

Ce fut probablement au XVI^e s. que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem aliéna sa commanderie de Flémalle; il ne se réserva que la collation de la cure qui fut attribuée à un commandeur de Villers le Temple. Jean de Lonchin s'accorda avec le commandeur pour le titre de seigneur de Flémalle par transaction du 9 mai 1566.

Nicolas de Gérin, commissaire de la cité de Liège, qui obtint au commencement du XVII^e s. le titre de « chevalier du Saint-Empire » fut mis en possession du château, terres et biens de Flémalle l'an 1705. La famille de Gérin conserva la seigneurie jusqu'en

1715. Cette année elle passa à Louis-Joseph Cartier, dont la descendance s'y maintint jusqu'à la Révolution.

Il existait dans le village une cour de justice nommée par le chapitre de S. Pierre et dont on appelait aux échevins de Liège.

Pop. en 1816, — 817 hab.

» » 1840, — 1,047 »

» » 1890, — 3,285 »

» » 1910, — 4,830 »

Sur le territoire de cette commune se trouve le grand fort de Flémalle, faisant partie du système défensif de la Meuse.

FLENU, comm. de la prov. de Hainaut; à 6 kil. de Mons, à 1 1/2 kil. de Jemappes, à 2 kil. de Quaregnon.

Pop. 5,715 hab.; — sup. 380 hect.

Arr. adm., jud. et cant. de j. de p. de Mons. — Ev. de Tournai.

Terrain ondulé; sol argileux, sablonneux; — agriculture. — Charbonnages importants.

On y a trouvé de nombr. objets de l'âge de la pierre.

Jusqu'en 1870 Flénu faisait partie de la commune de Jemappes; c'est le siège d'une des plus importantes houillères de l'arrondissement de Mons, connue sous le nom de « Produits ».

Le chapitre de Sainte-Waudru de Mons possédait la seigneurie de ce lieu, qui faisait partie, sous le rapport spirituel, de Quaregnon et de Jemappes. — Un arrêté royal du 23 février 1868 a érigé Flénu en paroisse.

L'église, de style ogival, date de 1870 environ.

Le nom de Flénu vient d'une mortagne et de plusieurs houillères importantes sit. dans le voisinage et sur le territoire des communes de Cuesmes et de Jemappes.

Pop. en 1890, — 4,470 hab.

» » 1910, — 5,483 »

FLERON, comm. de la prov. de Liège, sit. sur la route de Liège à Herve; à 10 kil. de Liège, et à 248 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 2,875 hab.; — sup. 380 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; ch.-l. de cant. de j. de p. — Ev. de Liège.

Sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Charbonnages; — clouteries; fabr. d'instr. agricoles et de sirops; savonnerie; brasserie; scierie de bois.

L'église a une nef en briques, du début du XIX^e siècle, avec haute tour en moellons et haute flèche ardoisée. Y voir: un très beau maître-autel Louis XV, et deux très beaux confessionnaux de la même époque. Aussi un petit autel renaissance, deux autels Empire (1850) en marbre avec inscription, et sous la tour, un joli petit christ en bois, janséniste.

Fléron appartenait à la mense épiscopale — et ressortissait à la haute cour de justice de Jupille, — sauf quatre ou cinq maisons qui dépendaient de l'« Avouerie de Fléron » ou « Avouerie de Notre-Dame à Aix ». Cette avouerie constituait les hameaux et villages de Retinne, Trois-Chênes, Ayeneux, Les Marets, José, Vaux-sous-Ôlne, Nessonvaux, Parfondvaux, Baudrihay, Hotteux, une partie de Chênée, Vaux-sous-Chèvremont, Chaumont, Romsée, Foxhalle et partie de Fléron, le territoire accordé le 1^{er} août 982 par l'empereur Othon II à la collégiale de Notre-Dame. Terre d'Empire, les justiciables devaient aller en appel par devant les échevins d'Aix, et éventuellement de là devant la Chambre impériale de Spire. Les avoués ou seigneurs de cette avouerie de Fléron étaient les châtelains de la Rochette près Chaudfontaine. Au début du XVII^e siècle, c'était Jean de Ruyssemberg, avec qui le Chapitre eut de graves démêlés, dont le détail assez pittoresque, est

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924